

Jean-Baptiste André Godin à Aimé Henri Leroux, 29 novembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation4 p. (138r, 139r, 140v, 141r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Aimé Henri Leroux, 29 novembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49165>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 novembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Leroux, Aimé Henri \(1825-1904\)](#)

Lieu de destinationVersailles (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur les concessions de chemins de fer du département de l'Aisne pour lesquelles le gouvernement a refusé le décret d'utilité publique. Godin explique que le département du Nord a obtenu un projet de loi pour la concession définitive du chemin de fer de Lens à Armentières et de Valenciennes au Cateau à la Compagnie du chemin de fer du Nord, mais que le gouvernement a refusé l'exécution par une compagnie locale du prolongement de la ligne du Cateau à Saint-Erme en passant par Wassigny, Guise, Sains, Marle et Sissonne sous prétexte qu'il s'agit d'une ligne d'intérêt général de premier ordre. Il ajoute que la ligne est passée sous silence dans le projet de loi actuel, que le conseil d'arrondissement de Laon souhaite que les députés de l'Aisne fassent que la ligne soit comprise dans le projet de concession à la Compagnie du Nord, et que le gouvernement a promis au Département du Nord qu'il obligerait la Compagnie du Nord à réaliser toutes leurs lignes d'intérêt local. Godin demande à Leroux ce qu'il fait à ce sujet auprès du gouvernement et en particulier auprès de Waddington, ministre, président du conseil général de l'Aisne et père de la loi de 1871.

Notes La loi de 1871 à laquelle Godin fait référence est la loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux instituant dans les départements des conseils généraux élus au suffrage universel chargés de gérer les affaires du département, le préfet détenant la fonction exécutive

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Conseil général du Nord](#)
- [Waddington, William \(1826-1894\)](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Armentières \(Nord\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Lens \(Pas-de-Calais\)](#)
- [Marle \(Aisne\)](#)
- [Nord \(France\)](#)
- [Sains-Richaumont \(Aisne\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)
- [Sissonne \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)
- [Wassigny \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

